



SAS Centrales Villageoises des Collines Iséroises

SAS à capital variable

2144 route de Marnnes

38200 Villette de Vienne

collinesiseroises@centralesvillageoises.fr

SIRET 842 762 643 000 18

Procès-Verbal de l'Assemblée générale ordinaire du 14 Avril 2023

Les actionnaires de la SAS des centrales villageoises des collines iséroises se sont réunis

Le vendredi 14 avril 2023 à 19h00

Espace vieux puits, 2 rue de l'église

38790 St Georges d'Espéranche

L'assemblée est présidée par Mme Martine Tardy, en sa qualité de Présidente de la société, présente à l'assemblée.

Mme Mireille Buty-Chabord et Mr Christian Rousset remplacé en fin de réunion par Mme Joëlle Léger, associés et acceptant cette fonction sont appelés comme assesseurs rapporteurs.

Mme Joëlle Leger et Mr Patrick Serpry, associés et acceptant cette fonction sont appelés comme secrétaires.

La présidente de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à disposition de l'Assemblée :

- Les justificatifs des convocations régulières des associés,
- La feuille de présence et la liste des associés,
- Les pouvoirs des associés représentés par des mandataires,
- Les comptes annuels comprenant le bilan et le compte de résultat, arrêtés au 31 décembre 2023,
- Le rapport de gestion du Conseil de Gestion,
- Un exemplaire des statuts de la société,
- Le texte des résolutions soumises au vote de l'assemblée.

La présidente déclare que les documents permettant le vote ont été adressés aux associés avec la convocation de l'Assemblée.

Il est constaté, à l'examen de la feuille de présence, dûment élargée par chaque actionnaire en entrant en séance, que 63 actionnaires représentant 63 voix sur 123 actionnaires constituant l'assemblée des actionnaires au 31/12/2022, sont présents, représentés ou ont voté par correspondance électroniquement.

L'ordre du jour est :

- Présentation du Rapport d'activité
- Présentation du Rapport de gestion
- Perspectives de la société
- Renouvellement du Conseil de Gestion

SAS à capital variable SIRET 842 762 643 000 18 SIREN 842 762 643 RCS Vienne

collinesiseroises@centralesvillageoises.fr

I. Rapport d'activité de l'année 2022

Première résolution : L'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport d'activité

Pour : 62

Contre : 0

Abstentions : 1

Cette résolution est adoptée à la majorité qualifiée des 2/3 des associés présents, représentés et ayant voté par correspondance

II. Rapport de gestion

Deuxième résolution : l'assemblée générale des actionnaires approuve le rapport de gestion du président, ainsi que le compte de gestion de l'exercice clos au 31 12 2022

Pour : 61

Contre : 0

Abstentions : 2

Cette résolution est adoptée à la majorité qualifiée des 2/3 des associés présents, représentés et ayant voté par correspondance

Troisième résolution : Au cours de l'exercice 2022, la SAS CVIS a fait des bénéfices de 33656 € et affecte ce résultat en réserve.

L'assemblée générale des actionnaires approuve l'affectation des résultats.

Pour : 63

Contre : 0

Abstentions : 0

Cette résolution est adoptée à la majorité qualifiée des 2/3 des associés présents, représentés et ayant voté par correspondance

III. Les perspectives

Quatrième résolution : L'assemblée générale des actionnaires approuve la prise potentielle de participations dans des sociétés citoyennes œuvrant pour la transition énergétique des territoires avec une énergie locale.

Pour : 61

Contre : 0

Abstentions : 2

Cette résolution est adoptée à la majorité qualifiée des 2/3 des associés présents, représentés et ayant voté par correspondance

IV. Le renouvellement du conseil de gestion

Liste des candidats se présentant au Conseil de Gestion

Georges Jomard	Jean-Alain Vorgeat	Jean-Luc Chieze
Colette Meunier	Martine Tardy	François Devers
Philippe Ramade	Mireille Buty-Chabord	Patrick Serpry
Stéphane Perrin	Bernard Martin	Vacant
Vacant	Vacant	

Election des candidats au conseil de gestion : l'assemblée générale des actionnaires en approuve la composition.

Pour : 61

Contre : 0

Abstentions : 2

La composition du Conseil de Gestion est adoptée à la majorité simple des associés présents, représentés et ayant voté par correspondance

Certifié conforme et sincère le vendredi 14 avril 2023 à 22 h 15

Assesseur n°1

Mireille BUTY-CHABORD

La présidente de la SAS

Martine TARDY

Assesseur n°2

Joëlle LEGER